

# Nouvelles données sur les contextes laténiens du temple dit de Janus à Autun (Saône-et-Loire)

Philippe Barral, Martine Joly, Mathias Glaus, Stéphane Izri

▶ **To cite this version:**

Philippe Barral, Martine Joly, Mathias Glaus, Stéphane Izri. Nouvelles données sur les contextes laténiens du temple dit de Janus à Autun (Saône-et-Loire). Bulletin de l'Association française pour l'étude de l'âge du fer, 2019, 37, pp.75-78. hal-02522862

**HAL Id: hal-02522862**
**https://hal.science/hal-02522862**

Submitted on 30 Mar 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

# NOUVELLES DONNÉES SUR LES CONTEXTES LATÉNIENS DU TEMPLE DIT DE JANUS À AUTUN (S.-ET.-L.)

Philippe BARRAL (Université Bourgogne - Franche-Comté / UMR 6249)
Martine JOLY (Université Toulouse Jean-Jaurès / UMR 5608)
Mathias GLAUS (Archeotech SA)
Stéphane IZRI (UMR 6249)

La campagne de fouille 2018 au Temple de Janus à Autun, clôturant un programme débuté en 2013[1], avait pour objectif principal de réaliser un sondage étendu à l'intérieur de la *cella* du temple conservée en élévation (fig. 1 et 2). Les données planimétriques réunies lors des campagnes 2013 à 2017 ont en effet clairement démontré que le centre géométrique du sanctuaire n'a pas bougé entre les débuts et la fin de l'occupation antique et qu'on pouvait donc espérer obtenir des informations renseignant les aménagements précoces localisés dans le cœur du site. Une inconnue résidait toutefois dans l'état de conservation des vestiges situés dans l'emprise de la *cella* du temple du dernier état, peut-être irrémédiablement détruits. Par ailleurs, une contrainte non négligeable, liée au bâti conservé, imposait d'ouvrir une fenêtre de fouille relativement exiguë, limitant nécessairement les observations. *In fine*, les résultats obtenus ont été à la hauteur des espoirs qui avaient motivé cette ultime campagne de fouille.

Le sondage réalisé, d'une emprise de 35 m$^2$, a permis de mettre en évidence, sous les sols maçonnés et remblais de sol des deux principaux états antiques (états 2 et 3, dont les édifications respectives sont placées vers le milieu du I$^{er}$ s. et vers la fin du I$^{er}$ s. ap. J.-C.), trois ensembles de couches et structures distincts, datables entre La Tène C2/D1 et le début de la période augustéenne.

L'ensemble le plus récent (état 1) est illustré par une structure associant un coffrage en pierre sèche et des pièces de bois entrecroisées, interprétée comme un tronc à offrandes monétaires, dont subsistaient une quarantaine d'exemplaires épars, définissant un faciès LT D2b / période augustéenne précoce (fig. 3). Il s'agit d'un des très rares exemples en Gaule illustrant ce type de structure, destiné à rassembler des offrandes monétaires de faible valeur. Son mode de construction qui met en œuvre la pierre sèche (non taillée), le bois, sous forme de madriers, et la terre, l'inscrit pleinement dans la physionomie architecturale de l'état 1, renseigné par des données très lacunaires lors des campagnes précédentes (aires de sols externes en cailloutis damé, segment de paroi en terre et bois, matérialisée par un alignement de trous de poteau et de piquet). Si la fondation de cette structure, au moyen d'une fosse d'ancrage et d'un comblement de terre permettant de bloquer la construction en pierre sèche centrale, revêt un aspect relativement sommaire, en revanche, sa couverture, réalisée au moyen de madriers entrecroisés ménageant l'ouverture du coffre, auquel on devait accéder par une trappe, donne l'impression d'un travail soigné. Cette structure apparaît isolée, soit parce que les aménagements associés sont localisés hors emprise de la fouille, soit parce qu'ils ont été arasés entièrement lors de la construction du sanctuaire de l'état 2.

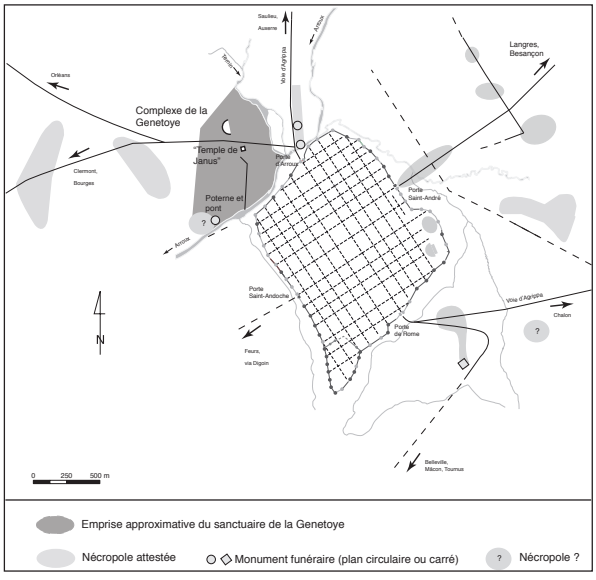



Fig. 1 : Autun, localisation du complexe cultuel de La Genetoye (d'après Labaune 2012)

1 Projet collectif de recherche coordonné par Yannick Labaune, archéologue de la ville d'Autun. La fouille du sanctuaire du « Temple de Janus » est placée sous la responsabilité de Martine Joly (Univ. Toulouse Jean Jaurès, UMR 5608 TRACES)

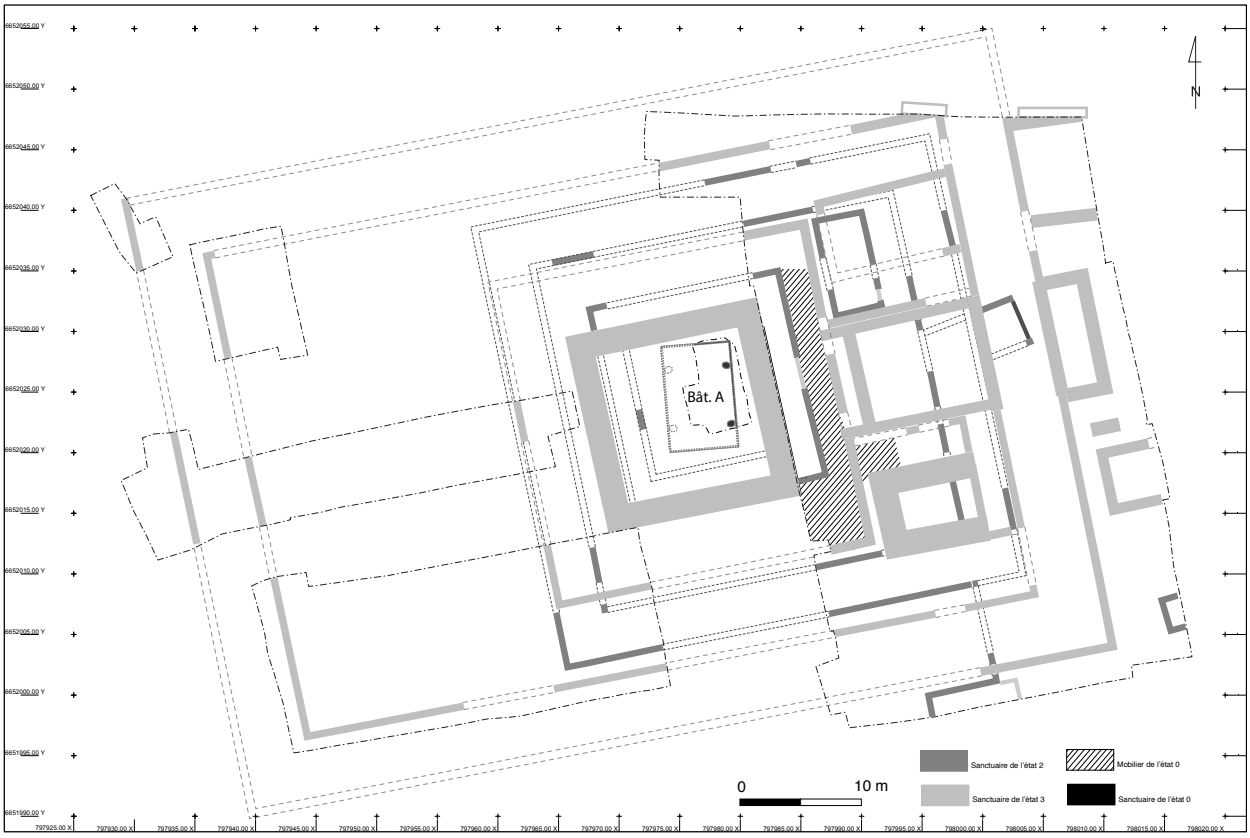



Fig. 2 : Autun, La Genetoye, « Temple de Janus » ; plan schématique des deux principaux états antiques avec matérialisation de la zone principale de découverte de mobilier de LT C-D (DAO P. Barral)

On note toutefois que les axes des poutres entrecroisées formant la couverture de ce coffre à monnaies s'inscrivent parfaitement dans les orientations des parois du bâtiment A sous-jacent, ce qui inscrit une continuité topographique entre les deux constructions (voir fig. 2).

Cette structure de quelques mètres carrés recoupait les vestiges de deux bâtiments successifs, A et B, en architecture de terre et bois, détruits par incendie. Quoique les limites de ces deux constructions, dont les plans ne se superposent pas exactement, n'aient pu être reconnues en totalité, leurs caractères principaux peuvent être décrits. Le plan du bâtiment A, le plus récent, peut être restitué avec une plus grande précision que celui du bâtiment B, beaucoup plus lacunaire. Il présente des parois en torchis sur clayonnage avec enduits peints (d'après l'observation des fragments les mieux conservés présents dans les niveaux de destruction), lesquelles sont montées sur des poutres sablières basses ancrées dans des tranchées de fondation d'une trentaine de centimètres de large et d'une dizaine de centimètres de profondeur. Les traces de deux poteaux porteurs sont conservées le long de la paroi est du bâtiment et presque au contact de celle-ci. Dans l'état, l'espace délimité par les parois nord et est correspond à un sol en terre battue, conservé sur une bande de 7,20 m de long, dans le sens nord-sud, et 2,60 m de



Fig. 3 : Photogrammétrie de la structure interprétée comme tronc monétaire (M. Glaus)

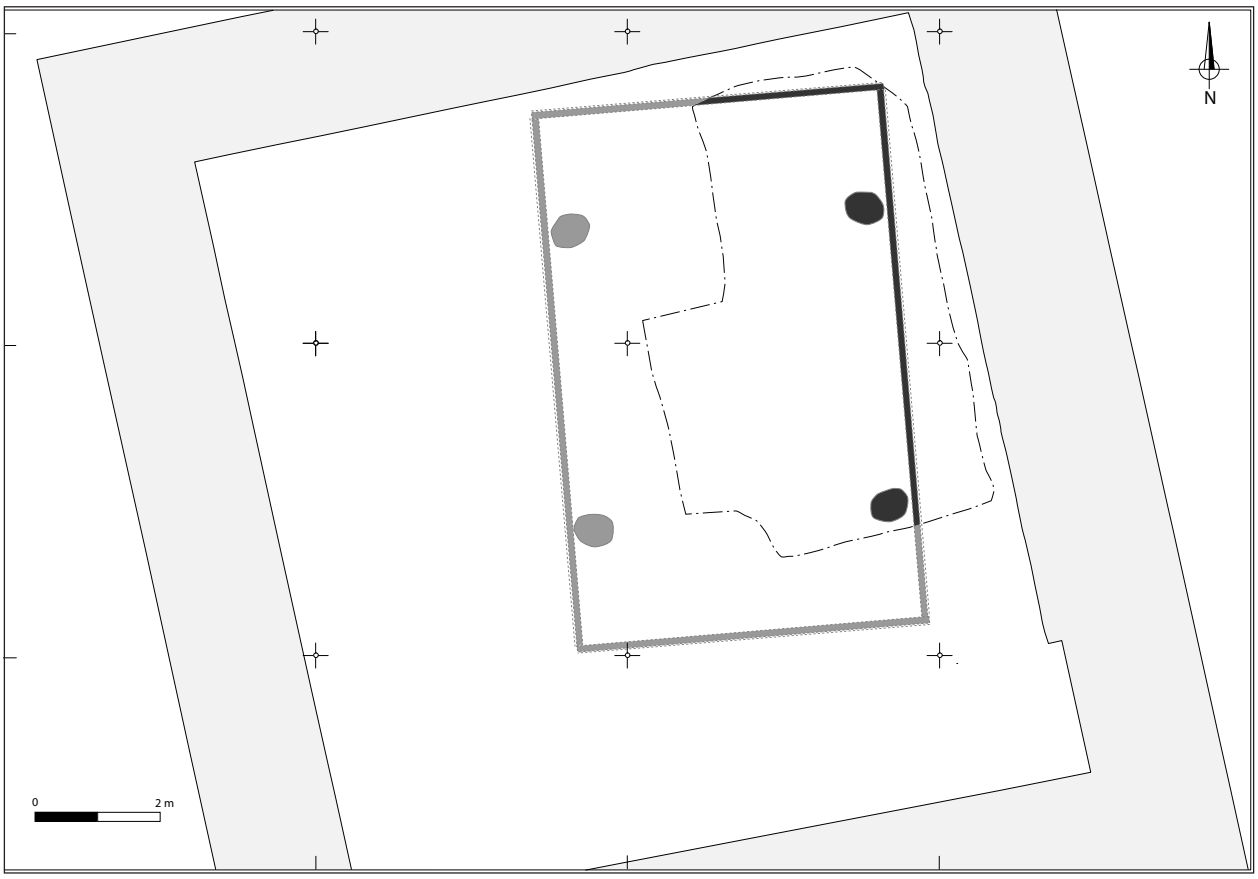



Fig. 4 : Plan restitué du bâtiment A (DAO P. Barral)

large, dans le sens est-ouest. Si l'on estime, avec une certaine vraisemblance que les deux poteaux mis au jour forment la base orientale de la structure porteuse de la charpente, il est possible par symétrie de restituer la position de la paroi sud du bâtiment. On aurait ainsi une longueur interne de 8,40 m. La largeur est plus délicate à restituer. En partant de l'idée que la structure porteuse est quadrangulaire, on peut restituer la position de la paire de poteaux porteurs de la façade ouest par symétrie, et en déduire par contrecoup la superficie interne du bâtiment. On serait ainsi devant un édifice dont la surface interne correspond à un rectangle de 8,40 m de long et 5,60 m de large, soit 47 m$^2$ (fig. 4).

Ces deux bâtiments présentent de nombreux points communs dans leur mode de construction, qui associe une ossature à poteaux porteurs et parois sur sablières basses avec un sol en terre battue, mais aussi dans leurs modes d'utilisation et de destruction. Ils partagent notamment l'absence de tout mobilier détritique épandu sur les sols ou piégés dans les structures de fondation, ce qui va dans le sens de bâtiments publics soigneusement entretenus, les restes d'activité cultuelle se trouvant rejetés à l'extérieur. Le fait que ces restes matérialisent une aire de dispersion localisée immédiatement à l'est du mur de la *cella* du grand temple suggère la possibilité que cette dispersion soit associée à une ouverture des bâtiments située côté est (voir fig. 2). Il semble par ailleurs que le mode d'élaboration des parois soit différent, autant qu'on en puisse juger d'après les plus gros fragments issus des couches de démolition : torchis sur clayonnage pour le bâtiment A et briques et briquettes de terre crue pour le bâtiment B. Dans les deux cas, la présence d'enduits peints est avérée. L'ensemble de ces observations va dans le sens d'un édifice intégralement reconstruit au même emplacement, selon des principes architecturaux largement communs et avec la même destination. La datation de ces deux bâtiments, qui se placent dans la même phase d'occupation du site (état 0) et entre lesquels se perçoit une réelle continuité topographique et architecturale, reste vague, en l'absence de mobilier datant. Il faudra attendre les résultats de datations archéométriques pour en savoir plus. On peut toutefois préciser que l'abandon du bâtiment A, le plus récent des deux, se place nécessairement avant la construction du tronc monétaire de l'état 1, auquel est associé un corpus d'une quarantaine de monnaies, constitué entre 40/30 et 20/15 av. notre ère.

Les données concernant l'occupation laténienne du site sont donc particulièrement importantes. En effet, sur la base des résultats des campagnes précédentes, il était possible d'avancer l'existence d'un lieu de culte gaulois faiblement aménagé, sans structures architecturales conséquentes, illustré par des pratiques de dé-

pôt de micro-vases et de monnaies, en faible nombre, et de quelques rares autres objets (fibules, fragments de bracelets) (Barral *et al.* 2018). La campagne 2018 a démontré que cette image était erronée et qu'il existait bien un sanctuaire construit, dont les vestiges enfouis sous la *cella* du grand temple correspondent à deux bâtiments successifs en architecture de terre et bois, volontairement incendiés.

## Bibilographie

**Barral P., Joly M., Izri S., 2018.** Les Gaulois à Autun : quelques données nouvelles sur le sanctuaire dit du "Temple de Janus" (Autun, Saône-et-Loire). In Hiriart E. et al. dir. Monnaies et archéologie en Europe celtique. Mélanges en l'honneur de Katherine Gruel. Bibracte, 281-286. (Bibracte, 29)

**Labaune Y., 2012.** Découvertes inédites réalisées sur le complexe cultuel de La Genetoye à Autun (Saône-et-Loire). In Cazanove O. de, Meniel P. dir. Etudier les lieux de culte en Gaule romaine. Montagnac, éd. Mergoil, 123-134. (coll. Archéologie et Histoire Romaine, 24).